

Classification des médicaments

On distingue quatre grandes familles de médicaments : les médicaments chimiques , les médicaments biologiques, les médicaments à base de plantes et les médicaments d'homéopathie.

Les thérapies cellulaires , géniques et tissulaires forment la catégorie des médicaments de thérapie innovante.

- Les médicaments chimiques sont fabriqués à partir des substances actives d'origine chimique et via des processus industriels.

C'est au XIX^{ème} siècle que la chimie a permis d'isoler dans les plantes les substances chimiques responsables de leur activité thérapeutique désignées sous le nom de principe actif.

Parmi ces médicaments , il existe aussi bien des médicaments de référence (princeps) que leurs variantes génériques. Tous contiennent exactement la même molécule et sont fabriqué chimiquement.

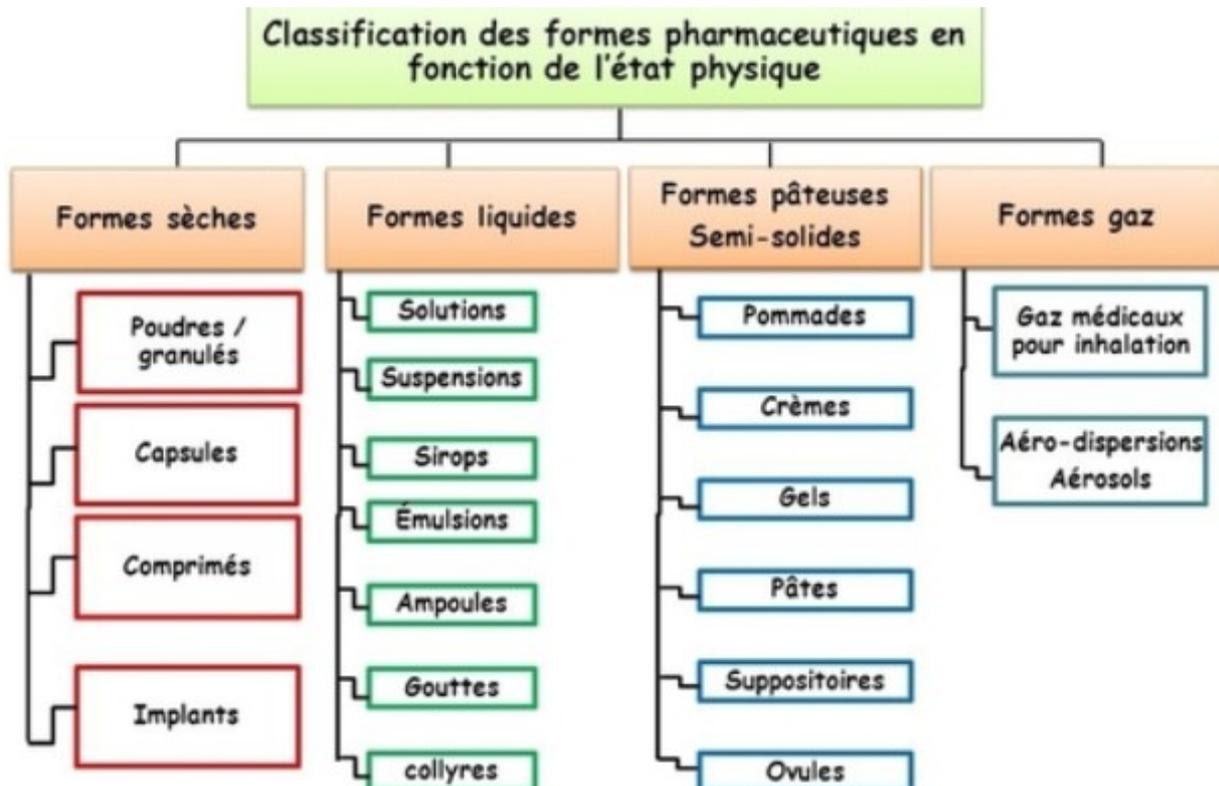
- Les médicaments biologiques eux sont fabriqués à partir d'une source biologique c'est à dire des organismes vivants tels que des cellules ou des tissus vivants.

Parmi ces médicaments, on trouve plusieurs types de produits pharmaceutiques tels que :

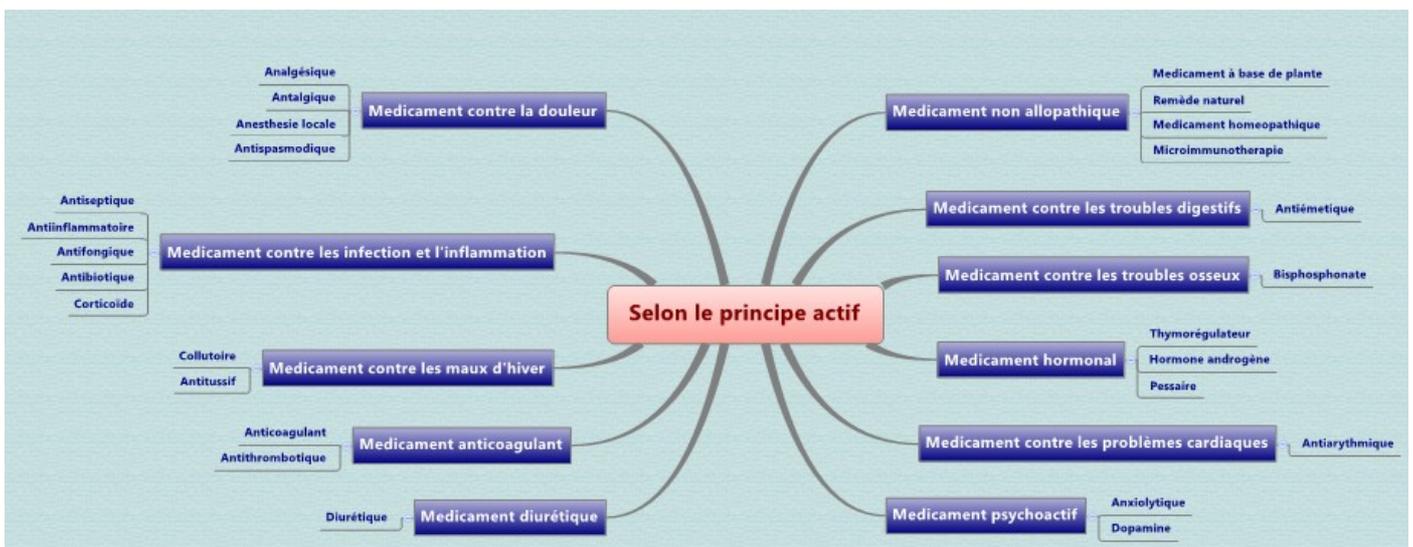
- immunologie (dont vaccins)
- dérivé du sang et du plasma humain immunoglobuline albumine
- bio-médicament anticorps monoclonaux thérapie cellulaire, thérapie tissulaire, thérapie génique.

- Les médicaments à base de plantes ou phytothérapie sont employés depuis longtemps dans de nombreuses civilisations. Des multiples plantes contiennent en effet des substances présentant des activités thérapeutiques particuliers.
- Les médicaments homéopathies sont fondés sur l'hypothèse que l'on peut lutter contre les causes d'une maladie en utilisant les composés qui provoquent des maladies à des doses infinitésimales des conditions particulières de préparation.

1. Forme galénique du médicament



2. Classification selon le principe actif



Maladie contre la douleur

Analgésique, antalgique, anesthésie locale, antispasmodique.

Médicaments contre les infections et l'inflammation

Antiseptique, anti-inflammatoire, anti-fongique, artemisinine, antibiotique, corticoïde.

2.1 Analgésique

Qui supprime ou atténue la sensibilité à la douleur

2.2 Antalgique

Qui a pour rôle de diminuer la douleur.

2.3 Anesthésie locale

Une injection qui insensibilise une région locale de l'organisme.

2.4 Antispasmodique

Produit permettant de lutter contre le spasme musculaire..

2.5 Antiseptique

Produit qui détruit les bactéries, les champignons ou les virus ou s'oppose leur multiplication.

Ce qui permet aussi de prévenir les infections.

2.6 Anti-inflammatoire

Medicament qui permet de reduire ou supprimer les symptôme liés à l'inflammation.

2.7 Anti-fongique

Medicament possedant la capacité de traiter les mycoses, les infections causés par les champignons microscopiques, levures.

2.8 Artemisinine

Substance active pour traiter le paludisme, la billharziose, distomatose.

2.9 Antibiotique

Substance qui détruit et bloque la croissance des bactéries.

2.10 Corticoïde

Medicament qui a pour effet anti-inflammatoire, effet immunosuppresseur